

BUREAU du COMITE DE DIRECTION

REUNION DU LUNDI 08 JANVIER 2018

Président : Mr André CHAMPEIL

Présents :

MM. Anthony ARCHIMBAUD –Philippe AMADUBLE – Jean-Paul CHASTAGNIER – Jean-François CLEMENT – Eric JOYON –Luis RODRIGUES - Sylvain SERTILLANGE - Bernard TIXIER

Assiste à la réunion :

Mme Laurence DALLE – Directrice – qui fait fonction de secrétaire de séance

Entretien avec le Président du Comité Départemental de l'U.F.O.L.E.P. :

Les membres du Bureau reçoivent Mr Jean Claude DAUPHANT, Président du Comité Départemental de l'U.F.O.L.E.P afin d'aborder la gestion des rencontres des coupes BEAUDONNAT et PICARLE.

En effet, le secrétariat du District traite en grande majorité la gestion de ces coupes et la Commission des Arbitres du District désigne les officiels, d'où une surcharge de travail, sans compensation financière.

Mr Jean Claude DAUPHANT rappelle l'historique des très bonnes relations entre l'U.F.O.L.E.P. et le District du Puy de Dôme et comprend très bien les inquiétudes du District du Puy de Dôme.

Il poursuit en indiquant que les coupes BEAUDONNAT et PICARLE n'ont pas pour but de gagner de l'argent pour l'U.F.O.L.E.P et propose d'aborder le sujet au niveau de son Comité Directeur afin de trouver une solution qui puisse satisfaire les 2 parties dans l'intérêt des clubs.

Les membres du bureau, en attendant la proposition de l'U.F.O.L.E.P., remercient Mr Jean Claude DAUPHANT pour sa venue et son intervention.

Entretien avec Mr Jacques BOURDAROT, membre du Comité de Direction et membre de la Commission Sportive et de Discipline :

Mr Jacques BOURDAROT expose aux membres du Comité de Direction la possibilité d'introduire dans le barème des sanctions, le sursis.

Selon lui, les dirigeants des clubs sont en difficulté et la mise en place du sursis pour certaines sanctions aurait une vertu pédagogique.

Les membres du bureau, après un large débat, souhaitent que le sursis soit utilisé pour certains dossiers d'où la nécessité de bien étudier ces derniers et décident d'étudier cette proposition au prochain Comité de Direction. Si ce dernier est favorable, Mr André CHAMPEIL prendra rendez-vous avec le Président de la Commission Sportive et de Discipline afin d'évoquer le sursis.

De plus, il sera également évoqué la possibilité de séparer la Commission de discipline avec la Commission Sportive afin d'alléger les réunions du jeudi soir.

INFORMATIONS du PRESIDENT

Conseil de Prud'hommes :

Mr André CHAMPEIL informe les membres du bureau que le Conseil de Prud'hommes a rejeté les requêtes du salarié suite à son licenciement pour faute grave.

Ce dernier a un délai d'un mois pour faire appel de la décision.

Assemblée Générale de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football :

Mr André CHAMPEIL fait part de sa déception suite à l'absence de certains délégués du District du Puy de Dôme de Football à l'Assemblée Générale de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football le 9 décembre 2017 et souhaite que cela ne se renouvelle pas.

Vente du siège du District

Le Président, André CHAMPEIL, signale aux membres du bureau que la vente du siège du District a été signée le 27 décembre 2017 en présence de Mr Philippe AMADUBLE, Vice-Président Délégué et Mme Laurence DALLE, directrice.

Il poursuit en indiquant que l'achat des locaux de la ligue devrait être finalisé début février 2018.

Une demande de F.A.F.A. a été faite pour l'aménagement du nouveau siège du District.

Mr CHAMPEIL André remercie les personnes qui ont participé au déménagement et l'aménagement du local technique.

Assemblée Générale du District du Puy de Dôme de fin de saison :

Elle aura lieu le vendredi 15 juin 2018 à l'auditorium de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Cournon.

Planning du C.T.D.-D.A.P. :

Mr André CHAMPEIL évoque les entretiens qu'il a eus avec Nicolas LAURCIE, C.T.D.-D.A.P. du District du Puy de Dôme concernant son volume horaires sur son temps de travail et des missions effectuées pour la Ligue.

Après constat des problèmes et de la surcharge des heures travaillées que cela engendre, certaines missions organisées par la Ligue d'Auvergne Rhône Alpes ne seront pas encadrées par Mr Nicolas LAURCIE.

INFORMATIONS DIVERSES

Dossier de création de club Futsal :

Les membres du bureau accusent réception d'un dossier de création de club Futsal. La saison étant déjà largement commencée, le bureau décide de ne pas donner un avis favorable à cette création et invite l'association à renouveler sa demande courant juillet 2018.

Repas des Commissions

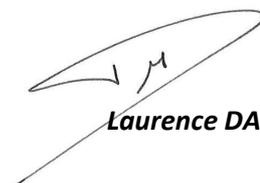
Mr André CHAMPEIL souhaite qu'un repas pour l'ensemble du Comité de Direction et des Commissions du District soit organisé courant mai. Il sollicite les membres du bureau pour trouver un lieu afin de faire une journée conviviale.

Partenariat CARREFOUR

Mr Jean François CLEMENT évoque l'intérêt du magasin CARREFOUR de RIOM d'établir un partenariat avec le District du Puy de Dôme de Football dans le cadre des achats pour les journées d'accueil du Football d'animation.

Les membres du bureau décident d'établir les besoins sur une saison et de rencontrer le directeur du magasin de Carrefour Riom afin d'échanger.

La secrétaire de séance :


Laurence DALLE

Le Président :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'André Champeil', written over a horizontal line.

André CHAMPEIL